

Château de Ségure  
65240 ARREAU

Séance du 20 juillet 2017

N° 2017-116

Référence écrite délib :  
PC/CS/CS

L'an deux mille dix-sept, le 20 juillet, à 18H00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRÈRE

**Présents votants (51) :** PUCEL Matthieu, TREY Jean-Claude, VIDAL Thierry, MOUNIQ Jean, CHATILLON Frédéric, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, DUBARRY Jean-Bertrand, GISTAU Patrick, BORDE Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, MALERE Hélène, ROTGE Gilbert, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BECH Jean-Pierre, FINES Frédéric, BOUYGARD Pierre, GALAUP Dominique, CANTONY Christophe, CASTET Bertrand, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-Josée, MUR François, CHAZOTTES Michel, SOLANA Michel, BACQUE Jean, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, BAHEU Benoît, PRUGENT-LERE Fernande, GAY Eric, LACAZE Noël, ROCHER Jacques, BERTRANUC Evelyne, TOUCOUERE Laurent, LAIREZ Céline, ACCHINI Nicole, AUTHENAC Philippe, BAZERQUE Albert, PENE Roland, PUJOLLE Bernard, FORGUE Pierre, MIR Jean-Henri, NARS Aline, FOURTINE Didier, BEYRIE Maryse, VILLEGA Serge, MILLET Michel.

**Présents non votants (2) :** FAUGERE Bernard, DUPOUY Marie-Christine

**Titulaires absents (7) :** ESTRADE Pierre, CARROT Jean-Michel, DESCOUENS Bernard, BRUN Jean, VIDALON Patricia, BRUN Didier, FOURCADE Dominique

**Procurations (6) :**  
Mme DELCASSO Maryse à M. BUERBA Jean-Pierre  
M. MUR Raymond à Mme DESMARAIS Nadine  
M. CARTAN Olivier à M. LACAZE Noël  
M. MIR André à M. FORGUE Pierre  
Mme POME Maryse à M. MIR Jean-Henri  
M. ROCA Jacques à Mme NARS Aline

Monsieur Alain DUBERNARD a été désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire le programme de rénovation et d'aménagements de bureaux au Château Ségure à Arreau relevant de la procédure adaptée. Il énonce les caractéristiques essentielles de ce programme et rappelle la délibération n° 2017-83B décidant de retenir la SARL AGENCE VIDALON et Monsieur Fabrice PASTOR, Architectes en qualité de maître d'œuvre de ce projet.

### 1 - Définition de l'étendue du besoin à satisfaire

Travaux de rénovation, amélioration de la performance énergétique du bâtiment, création de bureaux avec accessibilité PMR.

### 2 - Le montant prévisionnel du marché

Monsieur le Président indique que le coût prévisionnel des travaux est estimé à 180 000 €ht.

### 3 - Procédure envisagée

Monsieur le Président précise que la procédure utilisée sera la procédure adaptée (article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

Nombre de membres en  
exercice :

64

Qui ont pris part à la  
délibération

57

Dont 6 procurations

Votes pour : 57

Vote contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation :  
12 juillet 2017

**OBJET :** Autorisation de  
lancer une consultation  
pour les travaux de  
rénovation du château  
Ségure

SOUS-PREFECTURE

28 JUL. 2017

BAGNERES-de-LORNE 44

Il demande l'autorisation d'engager la consultation pour envisager les travaux. Il invite le conseil communautaire à bien vouloir en débattre.

Après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des membres présents, le Conseil Communautaire :

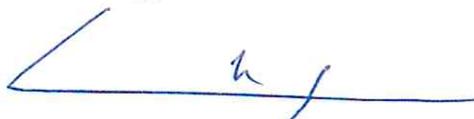
- Autorise Monsieur le Président à lancer la consultation pour les travaux de rénovation du château Ségure ;
- Mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Le Président,  
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU

